

**MAISON D'HABITATION**

L'alignement est-il demandé ? \_\_\_\_\_ PV n° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_

Distance de la façade à l'alignement de la rue \_\_\_\_\_

La rue a-t-elle une pente appréciable ? \_\_\_\_\_ Longueur de la façade \_\_\_\_\_

Hauteur des murs de façade sur la rue \_\_\_\_\_

*Obligation.* - Hauteur maxima : distance de la façade à l'alignement opposé.

Y a-t-il des balcons ou bow-windows ? (en cas de construction en contre-haut, déduire du chiffre précédent de ce contre-haut)

Distance de la construction au

{	Haut	: des escarpements ? _____
	Bas	(rayer la mention inutile).

*Obligation.* - Distance minimum de 3 mètres.

Surface de la construction \_\_\_\_\_

{	Au nord, _____ ; au sud, _____
	à l'est, _____ ; à l'ouest, _____

Y a-t-il mitoyenneté ? \_\_\_\_\_ Est-elle appliquée à la nouvelle construction et comment ? \_\_\_\_\_

**DIMENSIONS ET DESCRIPTION DES PIECES DESTINEES A L'HABITATION DE JOUR ET DE NUIT**

{	*Salle à manger, pièce de séjour, studio : 12m <sup>2</sup>
	*Chambre à coucher, bureau et autres pièces : 9m <sup>2</sup>

2) Hauteur minima sous-plafond= sous-sol : 2 mètres ; sous-sol habitable : 2,50m ; rez-de-chaussée : 2,50m ; premier étage : 2,50m ; autre étages : 2,50m.

3) Pour les boutiques et magasins la hauteur minima sous-plafond est de : 3,20m

Nombre d'habitants prévus (usage du bâtiment : location, nombre de locataires, habitation personnelle avec ou sans locataires).

**1) CAVE**

Destination : \_\_\_\_\_ (habitation du jour et de nuit interdite).

Système de ventilation : \_\_\_\_\_ nombre \_\_\_\_\_ dimensions : \_\_\_\_\_

*Obligation.* - par soupiriaux de 0,12m de hauteur au minimum avec une section libre minimum de 6 dm<sup>2</sup>. - Ouverture : munies d'un grillage métallique de un centimètre au maximum pour empêcher la circulation des rats.

## 2) SOUS-SOL

(Locaux enterrés, dans des talus ou masqués par ceux-ci à moins de 3 mètres).

*Obligation.*- Volume minimum des pièces : 20 m<sup>3</sup> habitation de jour seule autorisée ; dans ce cas, hauteur minimum sous-plafond : 2,80m ; les sous-sols destinés à l'habitation du jour ne pourront être descendus à plus de 1,50m en contrebas du niveau de la rue ou de la cour qu'ils bordent. Les murs et le sol imperméables. Section minima pour les ouvertures : 1/8 de surface de la pièce.

NOMBRE DE PIECES				
	<i>Destination</i>	<i>Surface</i>	<i>Cube</i>	<i>Section totale des ouvertures</i>
1 <sup>re</sup> pièce				
2 <sup>ème</sup> pièce				
3 <sup>ème</sup> pièce				
4 <sup>ème</sup> pièce				

## 3) REZ-DE-CHAUSSEE

*Obligation.*- Surélévation minimum du plancher : 0,20m ; soupiraux grillagés de section minimum fixée. Hauteur minimum sous-plafond : 2,50m. Surface minimum des pièces : 12m<sup>2</sup> une pièce et le reste 9m<sup>2</sup>. Section totale des ouvertures : 1/8 de la surface de la pièce ; prospect minimum : 4 mètres.

Soupiraux grillagés : Section \_\_\_\_\_ nombre \_\_\_\_\_

NOMBRE DE PIECES				
	<i>Destination</i>	<i>Surface</i>	<i>Cube</i>	<i>Section totale des ouvertures</i>
1 <sup>re</sup> pièce				
2 <sup>ème</sup> pièce				
3 <sup>ème</sup> pièce				
4 <sup>ème</sup> pièce				

## 4) ETAGE

*Obligation.*- Pour le 1<sup>er</sup> étage. Hauteur minimum sous-plafond : 2,50m. Pour les autres étages, hauteur minimum sous-plafond : 2,50m. Même dispositions que pour le rez-de-chaussée en ce qui concerne la surface des pièces, la section totale des ouvertures et leur prospect. Pour les chambres à coucher, cube minimum par personne : 20 m<sup>3</sup>.

NOMBRE DES PIECES					
	<i>Destination</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Surface</i>	<i>Cube</i>	<i>Section totale des ouvertures</i>
1 <sup>re</sup> pièce					
2 <sup>ème</sup> pièce					
3 <sup>ème</sup> pièce					
4 <sup>ème</sup> pièce					

## 5) MANSARDES

*Obligation.*- Surface minimum prise à 1,30 m du sol : 9m<sup>2</sup> ; section totale minimum des ouvertures : 1/8 de la surface définie précédemment. Volume total minimum : 20 m<sup>3</sup>. Chambre d'air entre le toit et le plafond : toiture en tôle : 0,50 m, en terrasse et autres : 0,30 m.

NOMBRES DES PIECES					
	<i>Destination</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Surface à 1,30 m</i>	<i>Cube</i>	<i>Section des ouvertures</i>
1 <sup>re</sup> pièce					
2 <sup>ème</sup> pièce					

## 6) GRENIERS

*Obligation.*- Habitation interdite.

Destination \_\_\_\_\_ aération \_\_\_\_\_

## 7) ESCALIERS ET COULOIRS

*Obligation.*- Aérés directement. Largeur minimum : 1 mètre.

Largeur \_\_\_\_\_

## DETAILS DE CONSTRUCTION

-----

### MATERIAUX

*Obligation.*- Matériaux et dimensions des murs fixés pour chaque zone.

Fondations \_\_\_\_\_ épaisseur \_\_\_\_\_ hauteur \_\_\_\_\_ au mortier de \_\_\_\_\_

Soubassement \_\_\_\_\_ id. \_\_\_\_\_ id. \_\_\_\_\_ id. \_\_\_\_\_

Rez-de-chaussée \_\_\_\_\_ id. \_\_\_\_\_ id. \_\_\_\_\_ id. \_\_\_\_\_

Etage \_\_\_\_\_ id. \_\_\_\_\_ id. \_\_\_\_\_ id. \_\_\_\_\_

### ENDUITS

*Obligation.*- A l'intérieur de toute pièce habitable : doivent être lavables. Pour sous-sol, imperméables.

Intérieurs \_\_\_\_\_ Extérieurs \_\_\_\_\_

### PLANCHERS

*Obligation.*- Pour sous-sol, imperméables. Aire malgache interdite.

Sous-sol \_\_\_\_\_ rez-de-chaussée \_\_\_\_\_

Etage et mansardes \_\_\_\_\_ greniers \_\_\_\_\_

### COUVERTURE

Nature \_\_\_\_\_

Des paratonnerres sont-ils prévus ? \_\_\_\_\_ en quel nombre \_\_\_\_\_

### EAUX DE PLUIE

*Obligation.*- Zone imperméable de 0,50 m de largeur au pied des murs. Gouttières et tuyaux de descente imposés.

Où et par quel moyen sont évacuées les eaux de pluies ? \_\_\_\_\_

(Indique sur le plan d'ensemble le point d'évacuation).



**CUISINES ET DEBARRAS**

-----

Distance aux limites de la propriété \_\_\_\_\_

Distance à l'habitation \_\_\_\_\_

Surface de la construction \_\_\_\_\_

Matériaux de construction \_\_\_\_\_

Epaisseur des murs \_\_\_\_\_

Nature de la couverture \_\_\_\_\_

Dimensions de la porte \_\_\_\_\_ des fenêtres \_\_\_\_\_

Ventilation \_\_\_\_\_

Revêtement du sol et du bas des murs \_\_\_\_\_

Enduit intérieur des murs \_\_\_\_\_

Moyens d'évacuation de la fumée \_\_\_\_\_

Hauteur du tuyau au-dessus du faite de la toiture \_\_\_\_\_

Moyens d'évacuation et déversement des eaux ménagères \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Moyens d'évacuation et déversement des eaux pluviales \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*Obligation.*- Gouttières et tuyaux de descente. Zone imperméable de 0,50 m au pied des murs.

Alimentation en eau potable \_\_\_\_\_

Où sera prise l'eau nécessaire à la construction ? \_\_\_\_\_

**Certifié exact :**

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)

# GARAGE PARTICULIER

-----

Nombre de voiture ? \_\_\_\_\_

Distance au plus proche bâtiment ? \_\_\_\_\_

Distance aux limites de la propriété ..... { Au nord \_\_\_\_\_ ; au sud \_\_\_\_\_  
à l'est \_\_\_\_\_ ; à l'ouest \_\_\_\_\_

Surface de la construction \_\_\_\_\_

Matériaux de construction \_\_\_\_\_

Nature de la couverture \_\_\_\_\_

Sur quelle rue donne la sortie ? \_\_\_\_\_

Distance entre la porte du garage et la limite de la rue ? \_\_\_\_\_

Y a-t-il un trottoir devant la sortie ? \_\_\_\_\_

Moyens d'évacuation et déversement des eaux pluviales \_\_\_\_\_

Quels moyens de lavage sont prévus ? \_\_\_\_\_

Moyens d'évacuation et de déversement des eaux de lavage \_\_\_\_\_

Où sera prise l'eau nécessaire à la construction ? \_\_\_\_\_

Mesures prises contre l'incendie : \_\_\_\_\_

**Certifié exact :**

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)

N° DU DOSSIER \_\_\_\_\_  
ANNEE \_\_\_\_\_

## FICHE DESCRIPTIVE N° 3

### WATER-CLOSET

La construction est-elle à l'intérieur de l'habitation ou à l'extérieur ? \_\_\_\_\_

Distance aux limites de la propriété ..... { Au nord \_\_\_\_\_ ; au sud \_\_\_\_\_  
à l'est \_\_\_\_\_ ; à l'ouest \_\_\_\_\_

*Obligation.*- Pour les WC extérieur, la distance aux limites des propriétés et aux murs de soutènement doit être supérieur à 3 mètres. Ils doivent aussi être éloignés li plus possible des cuisines et salle à manger.

Distance et destination du bâtiment le plus proche : \_\_\_\_\_

Surface de la construction : \_\_\_\_\_

Nature des murs : \_\_\_\_\_

Nature de l'enduit intérieur : \_\_\_\_\_

Nature du sol : \_\_\_\_\_

Moyen d'aération : \_\_\_\_\_

Alimentation en eau : \_\_\_\_\_

Où sera prise l'eau nécessaire à la construction ? \_\_\_\_\_

-----  
**FOSSE FIXE A VIDANGE**

Nombre d'usagers : \_\_\_\_\_

Capacité : \_\_\_\_\_

Matériaux de construction : \_\_\_\_\_ au mortier de chaux ou de ciment.

Distance de l'orifice de vidange à la rue la plus voisine accessible aux automobiles : \_\_\_\_\_

*Obligation.*- Les fosses à vidange sont interdites sous les habitations.- Enduit intérieur au mortier de ciment.

Matériaux durs tels que la pierre.

Aération de la fosse : \_\_\_\_\_

Dimensions de l'orifice d'extraction : \_\_\_\_\_

*Obligation.*- Dimensions minima : 1 mètre sur 0,65 m

# FOSSE SEPTIQUE

Nombre d'usagers : \_\_\_\_\_

La fosse recevra-t-elle le produit du WC seulement ? \_\_\_\_\_

(Les eaux de toilettes et de lavage seront évacuées à l'aval de la fosse septique).

Dimensions et profondeur : \_\_\_\_\_

Matériaux de construction : \_\_\_\_\_

Trappe de visite : \_\_\_\_\_

Tuyau de ventilation { Nature :  
Diamètre :  
Hauteur au-dessus du faite :

-----

## Lit bactérien

Comment assurée l'intermittence des déversement ? \_\_\_\_\_

Hauteur des matériaux poreux : \_\_\_\_\_

Surface du lit bactérien : \_\_\_\_\_

Tuyau de rentrée d'air frais : hauteur : \_\_\_\_\_ ; diamètre : \_\_\_\_\_

Ventilation obligatoire du filtre par un tuyau d'élevant à 0,40m du faitage.

-----

## Water-closte

Appareil de chasse, débit par chasse : \_\_\_\_\_

Ecoulement continu : \_\_\_\_\_

Siphon de chasse automatique : \_\_\_\_\_

-----

## Evacuation de l'effluent

Où a-t-elle lieu ? \_\_\_\_\_

Nature de la canalisation : \_\_\_\_\_

Présence d'un réservoir pour la prise d'échantillon : \_\_\_\_\_

**Certifié exact :**

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)

### MUR SE CLOTURE

-----

L'alignement est-il demandé pour cette construction ?

\_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ (Voir questionnaire B)  
\_\_\_\_\_. Matériaux de construction

Nature et dosage du liant employé \_\_\_\_\_

Le sol est-il au même niveau des deux côtés du mur ? \_\_\_\_\_

Quelle différence y a-t-il entre les deux niveaux ? \_\_\_\_\_

Obligation.- Dans la cas d'un mur de soutènement : Zone imperméable de 0,50m.

Hauteur : \_\_\_\_\_

Epaisseur :

Mur à construire

Longueur totale :

Où sera prise l'eau nécessaire à la construction \_\_\_\_\_

*Nota.-* les pièces à fournir à l'appui  
De ces renseignements, sont mentionnées  
Sur l'imprimé « Demande de permission de Voirie ».

**Certifié exact :**

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)

### MUR SE CLOTURE

-----

L'alignement est-il demandé pour cette construction ?

\_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ (Voir questionnaire B)  
\_\_\_\_\_. Matériaux de construction

Nature et dosage du liant employé \_\_\_\_\_

Le sol est-il au même niveau des deux côtés du mur ? \_\_\_\_\_

Quelle différence y a-t-il entre les deux niveaux ? \_\_\_\_\_

Obligation.- Dans la cas d'un mur de soutènement : Zone imperméable de 0,50m.

Hauteur : \_\_\_\_\_

Epaisseur :

Mur à construire

Longueur totale :

Où sera prise l'eau nécessaire à la construction \_\_\_\_\_

*Nota.-* les pièces à fournir à l'appui  
De ces renseignements, sont mentionnées  
Sur l'imprimé « Demande de permission de Voirie ».

**Certifié exact :**

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)